

BULLETIN DE SAINT-GEORGES

BULLETIN N° 241

FEVRIER 2012



La piété

Les exercices corporels ne servent pas à grand-chose; la piété, au contraire, est utile à tout, car elle a les promesses de la vie, de la vie présente comme de la vie future (1 Tim. 4,8).

Voilà une vérité que saint Paul rappelait à Timothée, et qu'il nous est bon de réentendre à l'approche du carême, alors que nous allons choisir nos résolutions. Ainsi, inconsciemment peut-être, nous fixons les priorités de notre vie, les valeurs qui nous animent et que nous entendons conserver et défendre, mieux : faire rayonner pour les partager avec ceux qui nous entourent, que nous côtoyons ou que nous croisons simplement. La Providence ne les a-t-elle pas mis sur notre route pour que nous soyons pour eux les témoins et les messagers de l'Amour de Dieu pour l'humanité blessée, Amour qui nous a guéris et relevés nous les premiers. « Vous êtes la lumière du monde, vous êtes le sel de la terre » (Mt.5,13-14). Des dix lépreux guéris par Notre-Seigneur, un seul est venu lui rendre grâce. La question que lui pose Jésus résonne encore dans notre cœur : « Tous les dix n'ont-ils pas aussi été guéris ? (Lc 17,17) ». Seul celui-là était revenu vers Jésus, glorifiant Dieu à haute voix. Action de grâces. Témoignage public. Et nous, n'avons-nous pas aussi été guéris ?

Sans la piété, il n'y a pas de vie surnaturelle possible, car il n'y a pas de communion avec Dieu. Dieu est vu comme un étranger, un bienfaiteur peut-être, mais lointain, inaccessible ou indifférent. Il n'est pas reconnu

comme un Père très aimant qui nous appelle à son intimité, malgré notre petitesse et nos péchés. Les neuf autres lépreux de tout à l'heure étaient certainement reconnaissants au Christ de leur guérison. Mais ils ne sont pas retournés vers Lui, ils ne l'ont pas cherché et ils n'ont pas entendu cette parole plus extraordinaire encore que la purification de leur lèpre : « Va ! Ta foi t'a sauvé ! ». La piété est utile à tout, car elle a les promesses de la vie. Elle alimente en nous la foi, l'espérance et la charité, qui sont la base de notre vie surnaturelle. Sans la piété, ces trois vertus théologiques s'étiolent et se dénaturent. Au jour du Jugement, le Seigneur pourra nous demander avec justice : « Qu'as-tu fait de tes talents ? Rends compte de ta gestion ? »

La piété est utile à tout, et le monde n'en parle pas. Les médias ne vantent que le confort, le luxe, la facilité, le bien-être, quand ce ne sont pas franchement l'égoïsme, la paresse, l'orgueil, la gourmandise, la luxure, l'envie, l'avarice... Tiens, tiens cela ressemble aux sept péchés capitaux, les sept vices qui nous menacent. Nous sommes loin du chemin du vrai bonheur, balisé par ... les vertus !

Pour garder la ligne, être en bonne forme physique, acquérir des compétences dans une discipline quelconque (sport, musique, ...), on ne ménage ni ses sous, ni ses efforts. Mais qu'est-on prêt à faire pour garder la santé de l'âme ? On meublera son temps par mille activités (travail et loisirs), et il ne restera plus de place pour l'essentiel.

La piété est nécessaire pour nous faire entrer dans la connaissance vraie de Dieu, qui ne s'acquiert pas seulement par l'intelligence, mais par le cœur, le cœur-à-cœur. « Dieu est parfaitement connu, disait saint Bernard, quand il est parfaitement aimé ». La science la plus utile, parce qu'en définitive la seule nécessaire, serait-elle la seule que nous ne cherchions pas à acquérir ?

Quand on observe la place que prend le sport aujourd'hui dans la vie des Français, on est en droit de se dire que la remarque de Saint Paul à Timothée était faite pour notre époque. Quand on constate que souvent la pratique actuelle du sport empêche ceux qui s'y livrent de remplir leurs devoirs religieux (plus de messe le dimanche, plus de catéchisme, plus de souci de formation...), et leur interdit ainsi l'épanouissement normal de la vie chrétienne, on ne peut que penser à la mise en garde de Notre-Seigneur vis-à-vis de l'argent : « Nul ne peut servir deux maîtres ! » (Mt 6,24). Quand les intérêts du sport priment sur ceux de notre âme et sur les droits de Dieu, on peut dire que le sport est devenu une idole, un dieu, une religion.

Les premiers chrétiens ont subi torture et mort par fidélité au Christ, à l'évangile, aux promesses de leur baptême, et nous piétinerions ces mêmes promesses pour être comme tout le monde, pour être « dans le vent ». Comme le dit le dicton, il n'y a que les feuilles mortes qui soient dans le vent ! N'oublions pas que la sanctification du jour du Seigneur est un commandement de Dieu, et que

l'Eglise nous fait un grave devoir d'assister à la messe pour remplir ce précepte, si bien que consentir à y manquer constitue un péché mortel, un grave désordre. Et quel mauvais exemple pour le prochain, que nous risquons d'entraîner dans le même péché. Nous aurions ainsi une responsabilité dans son propre péché. Que chacun s'examine. Remettons la piété à l'honneur. Elle a les promesses de la vie éternelle.

Et ce que nous venons de dire du sport ou des loisirs est également vrai des études ou du travail. Tant mieux si les chrétiens travaillent avec sérieux et application, s'ils cherchent à être plus habiles dans leurs affaires que les fils de ténèbres, à occuper des responsabilités importantes pour exercer une saine influence sur la société. Mais à quel prix ? Au risque d'avoir une vie spirituelle sous-développée ? Alors cela n'en vaut pas la peine. Quelles sont les priorités ? Quelle est ma vocation ? A quoi suis-je appelé ? A une vie divine. Rien de moins. A la sainteté. Dès ici-bas. A la perfection de la charité. Voilà ce qu'il faut désirer sans limite, ce que l'on peut rechercher et poursuivre sans relâche et sans risque.

Quel programme pour notre carême tout proche ! Ce sera le même l'année prochaine, et l'année suivante encore. C'est d'ailleurs le programme que traçait pour le nouveau millénaire le Bienheureux Jean-Paul II dans son exhortation apostolique « *Novo Millennio Ineunte* ». Nous pourrions être tentés de chercher à l'oublier, mais impossible, l'Eglise nous le rappelle, le crie sur les toits et dans toutes les langues. Elle nous secoue comme dans l'Apocalypse le Christ secoue les communautés chrétiennes d'Asie Mineure, comme il secoue en particulier l'Eglise de Laodicée : « *Je connais tes oeuvres. Je sais que tu n'es ni froid ni chaud. Puisses-tu être froid ou bouillant ! Ainsi, parce que tu es tiède, et que tu n'es ni froid ni chaud, je te vomirai de ma bouche. Tu t'imagines : me voilà riche, je me suis enrichi, et je n'ai besoin de rien. Mais tu ne le vois donc pas : c'est toi qui es malheureux, misérable, pauvre, aveugle et nu. Aussi, suis donc mon conseil : achète chez moi de l'or éprouvé par le feu, afin que tu*

deviennes riche, des vêtements blancs, afin que tu sois vêtu et que la honte de ta nudité ne paraisse pas, et un collyre pour oindre tes yeux, afin que tu voies. Moi, je reprends et je châtie tous ceux que j'aime. Aie donc du zèle, et repens-toi. Voici, je me tiens à la porte, et je frappe. Si quelqu'un entend ma voix et ouvre la porte, j'entrerai chez lui, je souperai avec lui, et lui avec moi. Celui qui vaincra, je le ferai asseoir avec moi sur mon trône, comme moi j'ai vaincu et me suis assis avec mon Père sur son trône. Que celui qui a des oreilles entende ce que l'Esprit dit aux Eglises ! » (Ap 3, 15-22).

Le Seigneur refuse la médiocrité. Les saints disent qu'il s'agit de l'état le plus dangereux de la vie spirituelle. Jésus veut nous en arracher. Il le fait en nous invitant à l'écouter, lui qui frappe à la porte de notre vie.

Ce programme nous dérange. Nous étions si bien, presque tranquilles. Mais l'appel à la sainteté nous invite à aller toujours plus loin, car nous ne sommes pas encore parvenus au but.

La sainteté, c'est se laisser saisir et transformer par le Christ, le seul Saint (« *Tu solus Sanctus* » chantons-nous trop discrètement dans le gloria de la messe). Etre saint, c'est disparaître le plus possible, pour Le laisser transparaître dans nos vies. C'est devenir miroir, reflet, icône de la gloire divine. C'est écarter dans nos vies tout ce qui ferait écran, tout ce qui obscurcirait ou fausserait le rayonnement du Dieu-Amour. Voilà le résumé du mystère d'Amour caché depuis les siècles en Dieu.

C'est par l'amour que nous aurons les uns pour les autres et pour Dieu que nous serons vraiment les fils de notre Père du Ciel; c'est par cet amour que nous serons les disciples du Seigneur qui nous a dit : « *Mon commandement, c'est que vous vous aimiez les uns les autres comme je vous ai aimé* » et encore : « *A ceci tous reconnaîtront que vous êtes mes disciples : à l'amour que vous aurez les uns pour les autres* » (Jn 13, 35). Le Cardinal F-X Nguyen Van Thuan, vrai témoin du Christ sous la persécution communiste au Vietnam, le rappelait au Pape et à la Curie Romaine lors de la retraite qu'il leur

prêcha pour le Jubilé: « *Là où est l'amour réciproque, là se voit le Christ. Et voilà la mesure de l'amour réciproque : « Nul n'a d'amour plus grand que celui qui se dessaisit de sa vie pour ceux qu'il aime » (Jn 15, 12-13).* C'est donc à raison que l'*instrumentum laboris* de la récente Assemblée du Synode des évêques pour l'Europe affirme : « *Si l'Eucharistie est la présence la plus grande du Seigneur ressuscité, l'amour réciproque vécu avec l'aspect radical de l'évangile est la présence la plus transparente, qui interpelle le plus et conduit à croire* » (n°45). « *Ubi caritas et amor, Deus ibi est* », dit l'hymne antique » (Cardinal F-X Nguyen van Thuan, *Témoins de l'Espérance* - Retraite au Vatican, p. 181).

Par la pratique de la charité, nous laissons le Saint-Esprit agir en nous et par nous. Il nous sanctifie et fait de nous les instruments de la grâce divine. Si Jean-Paul II, dans *Novo Millennio Ineunte*, nous demandait d'*approfondir « une solide spiritualité de communion »*, c'est justement parce que la communion fraternelle, quand elle est fondée sur l'évangile, est le lieu privilégié de la rencontre avec Dieu. « *Dieu, nul ne l'a jamais contemplé - dit Jean - ; si nous nous aimons les uns les autres, Dieu demeure en nous et son amour en nous est accompli* » (1 Jn 4, 12).

Etant chargés, en tant que pasteurs de la communauté, de vous conduire sur cette voie de la charité fraternelle, nous tâcherons d'abord d'en donner l'exemple, nous souvenant de l'exhortation de saint Pierre : « *Soyez les modèles du troupeau* » (cf 1 Pierre 5, 3). Aidons-nous tous mutuellement dans la pratique de la charité, nous en serons tous bénéficiaires. Que la communauté que nous formons tous ensemble soit un espace de charité chrétienne (la charité du Christ), où la légitime diversité inhérente à toute société humaine ne nuise pas à l'unité des cœurs et des âmes.

C'est ce que je vous souhaite pour que grandisse en nous, entre nous et autour de nous le Royaume de Dieu

Abbé Hugues de MONTJOYE
recteur

Pendant le carême :

- **chaque vendredi : chemin de la croix médité à 12h30 et 18h**
- **chaque dimanche : prédication de carême à 18h, suivie de l'adoration. Thèmes : 26/02 : la vie spirituelle et la parole de Dieu ; 04/03 : la prière liturgique ; 11/03 : méditation, oraison, contemplation (abbé de Montjoye) ; 18/03 : le combat spirituel (abbé Spriet) ; 25/03 : le Notre Père (abbé Pattyn) ; 01/04 : Pauline Jaricot, modèle pour notre temps**

Elections présidentielles (pour le 1^{er} tour)

Dans quelques semaines, le premier tour de l'élection présidentielle va avoir lieu. Nous sommes tous invités à participer à ce scrutin et c'est un devoir civique que tout baptisé doit remplir en conscience. Le compendium ou résumé du *Catéchisme de l'Eglise Catholique* rappelle opportunément qu'il existe « un devoir de voter » et qu'il relève du quatrième commandement de Dieu (n° 464). Et si au terme d'un examen sérieux des programmes politiques, personne ne correspond à ce qui nous semble le mieux pour notre pays, nous sommes appelés à voter « blanc ».

Il est aussi nécessaire de rappeler qu'un vrai catholique n'est pas schizophrène : il vote en catholique. Il ne met pas sa foi et l'Évangile « dans son mouchoir » ou « au fond de sa poche », quand il va voter. Il « rend à César ce qui est à César et à Dieu ce qui est à Dieu ». Il n'oublie pas que César aussi est à Dieu. Il se souvient qu'il n'est pas possible de séparer l'homme de Dieu, ni la politique de la morale. Ceci étant, comme le soulignait une note doctrinale de la congrégation pour la doctrine de la foi¹, il existe une « légitime liberté qu'ont les citoyens catholiques de choisir, parmi les opinions politiques compatibles avec la foi et la loi morale naturelle, celle qui, selon leur propre critère, correspond le mieux aux exigences du bien commun ».

S'il vote en conscience, tout baptisé est appelé à éclairer et à former sa conscience. Le dernier Concile du Vatican dit qu'il appartient à la mission de l'Église de

« porter un jugement moral, même en des matières qui touchent le domaine politique, quand les droits fondamentaux de la personne ou le salut des âmes l'exigent, en utilisant tous les moyens, et ceux-là seulement, qui sont conformes à l'Évangile et en harmonie avec le bien de tous, selon la diversité des temps et des situations » (Vatican II, GS 76, § 5). Aussi n'y a-t-il aucune honte à demander au Magistère de l'Église ses lumières en matière de doctrine sociale, de défense de la vie naissante et finissante, d'immigration², de défense de la famille et du mariage, de liberté des parents dans le choix de l'éducation à donner à leurs enfants, de recherche de la justice et de la paix, de bien commun, etc... Non seulement ce n'est pas une honte mais c'est faire preuve d'intelligence, de prudence et de sagesse que de chercher ce qu'enseigne l'Église sur ces sujets.

² Sur la question de l'immigration nous pouvons nous reporter par exemple au CEC n° 2241 : « Les nations mieux pourvues sont tenues d'accueillir autant que faire se peut l'étranger en quête de la sécurité et des ressources vitales qu'il ne peut trouver dans son pays d'origine. Les pouvoirs publics veilleront au respect du droit naturel qui place l'hôte sous la protection de ceux qui le reçoivent. Les autorités politiques peuvent en vue du bien commun dont ils ont la charge subordonner l'exercice du droit d'immigration à diverses conditions juridiques, notamment au respect des devoirs des migrants à l'égard du pays d'adoption. L'immigré est tenu de respecter avec reconnaissance le patrimoine matériel et spirituel de son pays d'accueil, d'obéir à ses lois et de contribuer à ses charges ».

« La réalisation concrète et la diversité des circonstances engendrent généralement une pluralité d'orientations et de solutions, qui doivent toutefois être moralement acceptables. Il n'appartient pas à l'Église de formuler des solutions concrètes – et encore moins des solutions uniques – pour des questions temporelles que Dieu a laissées au jugement libre et responsable de chacun, bien qu'elle ait le droit et le devoir de prononcer des jugements moraux sur des jugements temporels, lorsque la foi et la loi morale le requièrent »³.

Le 3 octobre dernier le conseil permanent des évêques de France a publié des « éléments de discernement »⁴. On peut le trouver facilement sur le site de la conférence des évêques.

Enfin, selon la grande Tradition de l'Église, nous sommes invités à prier pour ceux qui nous gouvernent et nous gouverneront. Nous pouvons dès maintenant prier pour notre Patrie et pour nos compatriotes.

Abbé Laurent Spriet +

³ Note doctrinale déjà citée.

⁴ « À cette lettre, nous joignons un document qui détaille quelques points qui nous semblent importants à prendre en compte en vue de ces élections. À chaque citoyen, à chacun de vous donc, il revient d'examiner comment les programmes et les projets des partis et des candidats traitent ces différents points, et de déterminer si ces approches sont cohérentes ou non avec la société dans laquelle nous voulons vivre. À chacun de vous il reviendra aussi de hiérarchiser ces différents points en vue du vote. D'autres, bien sûr, peuvent y être ajoutés ».

¹ Note doctrinale concernant certaines questions sur l'engagement et le comportement des catholiques dans la vie politique du 24 novembre 2002.

EGLISE UNIVERSELLE

Intentions du Saint-Père pour février 2012

- ▲ **Universelle** : Pour que tous les peuples aient plein accès à l'eau et aux ressources nécessaires à leur subsistance quotidienne.
- ▲ **Missionnaire** : Pour que le Seigneur soutienne l'effort des personnels de santé des régions les plus pauvres dans l'assistance aux personnes malades et âgées.

Dispositions du Code de Droit Canonique relatives aux jours de Pénitence

Can. 1249 Tous les fidèles sont tenus par la loi divine de faire pénitence chacun à sa façon; mais pour que tous soient unis en quelque observance commune de la pénitence, sont prescrits des jours de pénitence durant lesquels les fidèles s'adonneront d'une manière spéciale à la prière et pratiqueront des œuvres de piété et de charité, se renonceraient à eux-mêmes en remplissant plus fidèlement leurs obligations propres, et surtout en observant le jeûne et l'abstinence selon les canons suivants.

Can. 1250 Les jours et temps de pénitence pour l'Église tout entière sont chaque vendredi de toute l'année et le temps du Carême.

Can. 1251 L'abstinence de viande ou d'une autre nourriture, selon les dispositions de la conférence des Évêques, sera observée chaque vendredi de l'année, à moins qu'il ne tombe l'un des jours marqués comme solennité; mais l'abstinence et le jeûne seront observés le Mercredi des Cendres et le Vendredi de la Passion et de la Mort de Notre Seigneur Jésus Christ.

Can. 1252 Sont tenus par la loi de l'abstinence, les fidèles qui ont quatorze ans révolus; mais sont liés par la loi du jeûne tous les fidèles majeurs jusqu'à la soixantième année commencée. Les pasteurs d'âmes et les parents veilleront cependant à ce que les jeunes dispensés de la loi du jeûne et de l'abstinence en raison de leur âge soient formés au vrai sens de la pénitence.

Can. 1253 La conférence des évêques peut préciser davantage les modalités d'observance du jeûne et de l'abstinence, ainsi que les autres formes de pénitence, surtout les œuvres de charité et les exercices de piété qui peuvent tenir lieu en tout ou en partie de l'abstinence et du jeûne.

Droit particulier français

Les catholiques doivent traduire en actes, d'une manière habituelle, leur volonté de se conformer à Jésus-Christ, notre Sauveur, d'approfondir la conversion baptismale, de rejoindre tous ceux qui, près de nous et à travers le monde, sont dans la souffrance ou le besoin. 1. Tous les vendredis de l'année, en souvenir de la Passion du Christ, ils doivent manifester cet esprit de pénitence par des actes concrets : - Soit en s'abstenant de viande, ou d'alcool, ou de tabac...; - Soit en s'imposant une pratique plus intense de la prière et du partage. 2. Pendant le temps du Carême : a) Tous les vendredis, ils doivent s'abstenir de viande s'ils le peuvent ; b) Le mercredi des Cendres, jour où commence le Carême, et le Vendredi-Saint, jour de la mort du Sauveur, ils s'abstiennent de viande, ils jeûnent en se privant substantiellement de nourriture selon leur âge et leurs forces, et réservent un temps notable pour la prière.

Catéchisme de l'Église Catholique

IV La pénitence intérieure

1430 Comme déjà chez les prophètes, l'appel de Jésus à la conversion et à la pénitence ne vise pas d'abord des œuvres extérieures, "le sac et la cendre", les jeûnes et les mortifications, mais *la conversion du cœur, la pénitence intérieure*. Sans elle, les œuvres de pénitence restent stériles et mensongères; par contre, la conversion intérieure pousse à l'expression de cette attitude en des signes visibles, des gestes et des œuvres de pénitence (cf. *Jl 2,12-13 Is 1,16-17 Mt 6,1-6 6,16-18*).

1431 La pénitence intérieure est une réorientation radicale de toute la vie, un retour, une conversion vers Dieu de tout notre cœur, une cessation du péché, une aversion du mal, avec une répugnance envers les mauvaises actions que nous avons commises. En même temps, elle comporte le désir et la résolution de changer de vie avec l'espérance de la miséricorde divine et la confiance en l'aide de sa grâce. Cette conversion du cœur est accompagnée d'une douleur et d'une tristesse salutaires que

les Pères ont appelées "*animi cruciatus* (affliction de l'esprit)", "*compunctio cordis* (repentir du cœur)" (cf. Cc. Trente: *DS 1677-1678 1705 Catech. R. 2, 5, 4*).

1432 Le cœur de l'homme est lourd et endurci. Il faut que Dieu donne à l'homme un cœur nouveau (cf. *Ez 36,26-27*). La conversion est d'abord une œuvre de la grâce de Dieu qui fait revenir nos cœurs à lui: "Convertis-nous, Seigneur, et nous serons convertis" (*Lm 5,21*). Dieu nous donne la force de commencer à nouveau. C'est en découvrant la grandeur de l'amour de Dieu que notre cœur est ébranlé par l'horreur et le poids du péché et qu'il commence à craindre d'offenser Dieu par le péché et d'être séparé de lui. Le cœur humain se convertit en regardant vers Celui que nos péchés ont transpercé (cf. *Jn 19,37 Za 12,10*)

V Les multiples formes de la pénitence dans la vie chrétienne

1434 La pénitence intérieure du chrétien peut avoir des expressions très variées. L'Écriture et les Pères insistent surtout sur trois formes: *le jeûne, la prière, l'aumône* (cf. *Tb 12,8 Mt 6,1-18*), qui expriment la conversion par rapport à soi-même, par rapport à Dieu et par rapport aux autres. À côté de la purification radicale opérée par le Baptême ou par le martyre, ils citent, comme moyen d'obtenir le pardon des péchés, les efforts accomplis pour se réconcilier avec son prochain, les larmes de pénitence, le souci du salut du prochain (cf. *Jc 5,20*), l'intercession des saints et la pratique de la charité "qui couvre une multitude de péchés" (*1P 4,8*).

1435 La conversion se réalise dans la vie quotidienne par des gestes de réconciliation, par le souci des pauvres, l'exercice et la défense de la justice et du droit (cf. *Am 5,24 Is 1,17*), par l'aveu des fautes aux frères, la correction fraternelle, la révision de vie, l'examen de conscience, la direction spirituelle, l'acceptation des souffrances, l'endurance de la persécution à cause de la justice. Prendre sa croix, chaque jour, et suivre Jésus est le chemin le plus sûr de la pénitence (cf. *Lc 9,23*).

1436 *Eucharistie et Pénitence*. La conversion et la pénitence quotidiennes trouvent leur source et leur nourriture dans l'Eucharistie, car en elle est rendu présent le sacrifice du Christ qui nous a réconciliés avec Dieu; par elle sont nourris et fortifiés ceux qui vivent de la vie du Christ; "elle est l'antidote qui nous libère de nos fautes quotidiennes et nous préserve des péchés mortels" (Cc. Trente: *DS 1638*).

1437 La lecture de l'Écriture Sainte, la prière de la Liturgie des Heures et du Notre Père, tout acte sincère de culte ou de piété ravive en nous l'esprit de conversion et de pénitence et contribue au pardon de nos péchés.

« **Mon Carême** » (*hors-série de « Parole et Prière »*)

Livret pour vous accompagner chaque jour (3,5 € l'unité, 5 € les 2)

Les sept dons de l'Esprit Saint (*Isaïe 11, 2*)

Prière au Saint Esprit, transmise par M. K. Wojtyła à son fils Karol, qui la récitait chaque jour.

Esprit Saint,
Je te demande le don de la Sagesse,
pour une meilleure compréhension,
de toi et de tes divines perfections.

Je te demande le don de l'Intelligence,
pour une meilleure compréhension
de l'esprit des mystères de la sainte foi.

Donne-moi le don de Science,
Pour que je sache orienter ma vie
Selon les principes de cette foi.

Donne-moi le don de Conseil,
afin qu'en toute chose je puisse
chercher conseil auprès de toi
et le trouver toujours auprès de toi.

Donne-moi le don de Force
pour qu'aucune peur ou considération
terrestre ne puisse m'arracher à toi.

Donne-moi le don de Piété,
afin que je puisse toujours servir
ta Majesté divine avec amour filial.

Donne-moi le don de Crainte de Dieu
pour qu'aucune peur ou considération
terrestre ne puisse m'arracher à toi.

Rite romano-lyonnais : l'offertoire.

Après avoir vu ensemble les prières au bas de l'autel propres au rite romano-lyonnais, regardons maintenant les prières et les rites (gestes) de l'offertoire car ils sont différents de ceux du rite romain. Ils constituent une grande richesse pour l'Eglise. Les différences rituelles ne nuisent en rien à l'unité de l'Eglise ; bien au contraire elles en soulignent l'unité et contribuent à sa richesse. C'est l'enseignement du Catéchisme de l'Eglise Catholique (CEC 814 et 1201) et du dernier Concile (SC 4) : « Obéissant fidèlement à la Tradition, le saint Concile déclare que la sainte Mère l'Eglise considère comme égaux en droit et en dignité tous les rites légitimement reconnus, et qu'elle veut, à l'avenir, les conserver et les favoriser de toutes manières ».

Ce qui frappe au premier abord dans ses rites romano-lyonnais de l'offertoire c'est leur « note johannique » : de nombreuses prières sont nettement débitrices des écrits bibliques de St Jean l'évangéliste. Qui peut s'en étonner quand on sait que St Irénée, deuxième évêque de Lyon, était disciple de St Polycarpe, lui-même disciple de St Jean ! Après le salut habituel au peuple de Dieu, le prêtre lit l'antienne d'offertoire puis en prenant le voile de calice et en le donnant à l'enfant de chœur, le prêtre dit deux versets d'un psaume : « que

rendrai-je au Seigneur pour tous ses bienfaits ? Je prendrai le calice du salut et j'invoquerai le Nom du Seigneur ». Que rendre de plus digne en effet au Seigneur que « le calice du salut » c'est-à-dire le Sang précieux de son Fils mort pour nos péchés sur la croix ? L'eucharistie comme l'indique son nom est un sacrifice d'action de grâces. C'est l'action de grâces par excellence. A chaque messe nous rendons par le Christ, dans le Christ, avec le Christ, tout honneur et toute gloire, toute action de grâces au Père dans l'Esprit-Saint.

Après avoir déposé sur le corporal devant lui, la patène dans laquelle se trouve l'hostie de pain, le prêtre impose les deux mains sur cette hostie et dit ce verset directement tiré de l'Evangile selon Saint Jean : « Jésus dit à ses disciples : « Je suis le pain vivant descendu du ciel ; si quelqu'un mange de ce pain, il vivra éternellement ». Le geste de l'imposition des mains peut nous faire penser à celui des prêtres de l'ancien testament qui imposaient leurs mains sur la tête du bouc émissaire pour le charger des péchés du peuple avant de l'envoyer mourir au désert en sacrifice d'expiation. En ce sens Jésus est vu comme l'Agneau de Dieu qui porte et enlève les péchés du monde. C'est lui qui est à la fois le grand-prêtre et la victime sainte et immaculée qui nous réconcilie avec son Père et notre Père par son

obéissance et sa charité dans sa Passion.

Le prêtre saisit alors le calice et va au coin droit de l'autel pour le remplir de vin et d'une goutte d'eau. Il bénit l'eau et la verse dans le calice en disant : « Du côté de notre Seigneur Jésus-Christ jaillirent du sang et de l'eau pour la rédemption du monde, lors de la Passion : symbole de la Sainte Trinité ; l'évangéliste Jean l'a vu et en témoigne, et nous savons que son témoignage est vrai ». Ce texte est tissé de passages de l'Evangile selon St Jean disciple bien-aimé et préféré du Seigneur qui a eu le privilège d'être debout au pied de la croix lors de la crucifixion [cf. Jn 19, 34, 1 Jn 5, 7-8 et Jn 21, 24]. Les Pères de l'Eglise ont vu dans cette eau et dans ce sang les symboles des sacrements de baptême et d'eucharistie. Mais aussi le symbole de la Trinité Sainte car comme le dit St Jean lui-même : « Ils sont trois qui rendent témoignage, l'Esprit, l'eau et le sang, et tous les trois se rejoignent en un seul témoignage » (1 Jn 5,7-8). C'est-à-dire : « il y en a trois qui rendent témoignage [dans le ciel : le Père, le Verbe et l'Esprit; et ces trois sont un. Et il y en a trois qui rendent témoignage sur la terre]: l'Esprit, l'eau et le sang; et ces trois sont d'accord ». Cette prière d'offertoire : quelle merveille!

Suite le mois prochain...

Abbé Laurent Spriet +

CONFIRMATIONS :

Mgr Olivier de Berranger, évêque émérite de Saint-Denis, viendra conférer le sacrement de la confirmation aux enfants (à partir de 10 ans) et adultes **le dimanche 20 mai** (pont de l'Ascension) **au cours de la messe de 10h30**. La retraite sera prêchée du jeudi 17 mai (Ascension) au samedi 19 à l'abbaye N-D de Triors (Drôme).

NB : une rencontre des confirmands avec Mgr de Berranger aura lieu à Saint Georges le mercredi 9 mai à 16h

Chorale polyphonique :

- ▲ **Pour la messe du dimanche matin** : Répétition le MERCREDI SOIR de 19h30 à 20h30 à l'église et le dimanche à 10h. *Contact : Maguelonne de Pierrefeu : 06 88 76 84 29*
- ▲ **Pour la messe du dimanche soir, un Chœur s'est mis en place.** Répétition le dimanche de 16h30 à 18h à l'église. *Contact : Sarah Lyonnet : 06 65 01 42 82*

NOUS RECHERCHONS DES VOIX (HOMMES et FEMMES).

Critères : aimer chanter, chanter juste et être disponibles pour les répétitions.

Messes à intentions particulières :

- **Premier dimanche du mois** : pour nos bienfaiteurs
- **Chaque vendredi** une intention particulière à la messe de 18h30 :
 - ✓ premier du mois : pour les vocations sacerdotales et religieuses (messe votive du Sacré-Coeur)
 - ✓ deuxième du mois : pour les défunts de la paroisse et de nos familles (messe de requiem si possible)
 - ✓ troisième du mois : pour les chrétiens persécutés (messe votive « pro Ecclesiae defensione » si possible)
 - ✓ quatrième du mois : pour les personnes qui souffrent (chômage, isolement, maladie...) (messe votive « pro pace » ou « pro infirmis »...)

Dates à retenir :

A Saint-Georges :

- ⤴ **Récollecion pour les dames** : **jeudi 9 février de 8h45 (messe) à 16h** prêchée par l'abbé Spriet à la MSB (*thème* : « *La Béatitude, les béatitudes* »). La suivante sera le 10 mai.
- ⤴ **Cours pour étudiants** : **jeudi 9 février : rencontre avec le R.P. Ange Rodriguez, O.P. et exorciste du diocèse de Lyon à 19h30** à la MSB, suivie d'un dîner pour ceux qui le veulent (repas tiré du sac ou inscriptions sur place).
- ⤴ **Journée de retraite à Ars : vendredi 10 février** (puis 23 mars). Renseignements : Isabelle Tixier : 06 15 40 40 68 ou isatixi@gmail.com
- ⤴ **Cours pour lycéens : mercredi 1^{er} février (20h-21h)** à la MSB. Pas de cours le mercredi 29/02
- ⤴ Jeunes professionnels (25-30 ans) : pas de rencontre en février
- ⤴ **Adultes** (« les mardis de la foi ») : **mardi 7 février (20h30-22h)** à la MSB.
- ⤴ **Rosaire Vivant** des jeunes (18-23 ans) dim. 5 février de 19h45 à 22h à la MSB
- ⤴ **Nuit d'adoration** : **du vendredi 3 février (19h30) au samedi 4 (9h), puis du vendredi 2 au samedi 3 mars**. Inscrivez-vous en ligne sur le site internet de la paroisse

ATTENTION :

le groupe d'étudiants se retrouvera désormais non plus le lundi soir mais le jeudi soir.

Hors Saint-Georges :

- ⤴ **Rosaire pour la Vie** : chaque premier samedi du mois à 17 h à la Primatiale
- ⤴ **Une expérience sacerdotale à Cuba** : Une bicyclette à cette heure ! Et c'est trop difficile de demander ? », lance don Jean-Yves, mi-sérieux, mi-amusé, à un ado goguenard, avant de le laisser filer, et de refermer à clé la grille derrière laquelle une bonne vingtaine de vélos sont suspendus à des crochets. Pour la plupart apportés de France, ces vélos sont le trésor des prêtres de la communauté Saint-Martin, responsables de la paroisse de Placetas, dans le centre de Cuba, depuis maintenant quatre ans : « Ici, comme ailleurs, l'Église est surtout faite de vieilles dames et de petites filles », avance le curé, don Jean-Yves, soutane blanche, cheveux coupés à la militaire et sandales tropéziennes aux pieds. Mais aujourd'hui, chose rare à Cuba, ils sont bien soixante-dix jeunes garçons à fréquenter la paroisse dès qu'ils en ont l'occasion, pour jouer à la pelota avec leurs copains, participer à la course cyclable hebdomadaire, aux camps organisés par les prêtres, ou... servir la messe.

Don Jean-Yves Urvoy nous présentera sa mission, à l'aide d'un documentaire, le vendredi 2 mars à 20h30

dans les salles de Notre dame du Point du jour (20 rue des Aqueducs, Lyon 5^{ème})

Vie diocésaine

Journée des mamans d'enfant malade ou handicapé

Journée proposée par l'Office chrétien des personnes handicapées (OCH), à toutes les mamans d'un enfant malade ou handicapé, quel que soit son âge et son handicap. L'objectif est de permettre aux mamans de se rencontrer, de prendre soin d'elles, de partager leurs soucis et leurs questions, de retrouver la confiance en elles. Cette journée nationale se tiendra le même jour à Paris, Marseille, Vannes et Lyon. Centrée sur le thème : "Trouver un nouvel élan", la journée proposera les interventions de Marie-Vincente Puisseux, rédactrice en chef d'*Ombres et Lumière*, et de Marie-Amélie Saunier, maman de quatre enfants dont Paul, autiste. Cette rencontre alternera des groupes de partages, des ateliers, des temps de rencontres personnels et conviviaux (service d'écoute personnalisée, stand de «relooking» avec des professionnels...), des moments de recueillement pour celles qui le souhaitent... Chaque atelier sera animé par un professionnel et une maman : Atelier 1 : Avec mon conjoint : comment protéger mon couple ? Comment se parle t-on ? Que se dire ? Comment vivre ensemble ? Atelier 2 : Mes autres enfants : comment être disponible aux autres enfants ? Comment vivre ensemble ? Dois-je tout porter ou dois-je laisser aux frères et sœurs la charge de mon enfant handicapé ? Qu'est-ce que mon enfant handicapé a apporté à la fratrie ? Atelier 3 : Comment me détendre et faire face aux contrariétés, aux préoccupations ? Comment vivre au mieux, pour chaque jour, dans la paix ? Initiation à la méthode Vittoz. Atelier 4 : Mes conflits intérieurs : savoir entendre et accueillir ce qui m'habite et m'en sortir. Atelier 5 : Ma vie de Foi : sur quoi puis-je m'appuyer dans ma vie spirituelle ? Sur quoi je trébuche ? Atelier 6 : La maladie psychique : comment vivre les conflits en famille, en couple et mes conflits intérieurs face à la maladie de mon enfant ?

Contact : maman-lyon@och.asso.fr / 06 62 64 16 85

Sainte-Foy-lès-Lyon, Domaine Lyon Saint Joseph, allée Jean-Paul II, jeudi 22 mars 2011, de 9h à 17h30.

Quelques points de discernement à l'occasion des élections

Conférences organisées par le Collège Supérieur, ouvertes à tous.

Programme :

- Mardi 7 février à 20h : La vie : un choix inconditionnel ? par Catherine Denis, médecin et spécialiste de théologie morale, Lyon
- Mardi 13 mars à 20h : Quel rôle politique pour les catholiques français ? Par le R.P. Jean-Miguel Garrigues, dominicain, institut Catholique de Toulouse, membre de l'Académie Pontificale de Théologie à Rome
- Lundi 2 avril à 20h : Le capitalisme a-t-il un avenir ?, par Pierre-Yves Gomez, professeur de Management stratégique à l'EM Lyon, directeur de l'Institut Français de Gouvernement des Entreprises

Tarif : 9 € la soirée / 5 € étudiants et bénéficiaires du RSA

Plus d'informations sur le site du Collège Supérieur : www.collegesuperieur.com

Contact : contact@collegesuperieur.com / 04 72 71 84 23

Lyon 7e, Collège Supérieur, 17 rue Mazgran.

Conférences de Carême à ND de Fourvière

Chaque dimanche, rendez-vous à Fourvière à 15h30 pour suivre les conférences de carême sur le thème de l'esprit. Programme : - Dimanche 26 février : 1ère conférence de carême, le sacrement du pardon, par le Père Pierre-Marie Delfieux des Fraternités Monastiques de Jérusalem - Dimanche 4 mars : 2ème conférence de carême, la prière, par le père Marc de Pohau, abbé de Hauterive

Annonces diverses

Offrande des messes : Messe : 16 € ; Neuvaine : 160 €

Communion aux malades et visites de personnes âgées : N'hésitez pas à leur demander s'ils veulent voir un prêtre pour se confesser, recevoir le sacrement des malades ou communier, et merci de nous prévenir.

MISSELS : Des missels du Barroux sont en vente à la sacristie (50 €)

Ouverture de l'église le dimanche :

L'église est désormais ouverte le dimanche de 8h30 à 20h30. De nombreuses personnes viennent y faire un tour plus ou moins rapide, y prier, y mettre un cierge. Elles en sortent sans doute meilleures qu'elles n'y sont entrées. Facilitons-leur l'accès auprès du Seigneur qui appelle à Lui les pécheurs et les pauvres. **Nous cherchons des fidèles qui accepteraient d'assurer une permanence (1/2h, 1h ou +) le dimanche entre 13h et 17h** pour limiter les risques de vol ou de dégradation. Merci de vous manifester auprès du secrétariat. Nous souhaiterions dans l'avenir ouvrir encore davantage l'église, notamment le samedi.

Ménage à l'église:

L'équipe souffre cette année d'un manque régulier de bras. Si vous acceptiez de donner un coup de main ne serait-ce qu'une fois par mois, ou tous les deux mois, cela rendrait un grand service. Soyons heureux et fiers de travailler de nos mains pour que la maison de Dieu soit toujours belle et propre. *Contact : Catherine Beligné : philippe.beligne@neuf.fr*

Travaux et aménagements à l'église : Nous approchons du but, doucement mais sûrement. L'éclairage du chœur devrait être bientôt fait, ainsi que quelques améliorations pour la sonorisation. Nous devrions bientôt récupérer l'usage de la crypte pour les messes de semaines en hiver et pour l'adoration mensuelle, ainsi que pour les répétitions de chorale et certains cours de catéchisme.

ATTENTION : tous ceux qui désirent un reçu fiscal pour leur don à St-Georges doivent impérativement le libeller à « A.D.L. St-Georges ». Seule l'association diocésaine est habilitée à délivrer des reçus fiscaux. Les dons sont ensuite reversés à St-Georges.

DENIER DE L'EGLISE – campagne 2012

A quoi sert le Denier de l'Eglise ?

Le Denier de l'Eglise est destiné essentiellement à rémunérer les prêtres et les laïcs qui œuvrent pour l'Eglise. Le don de chacun est indispensable pour permettre à l'Eglise de poursuivre sa mission au service de tous. Pour que chaque jour dans nos paroisses et nos communautés nous puissions proposer la foi, transmettre un message d'espérance, accompagner les familles dans toutes les étapes de la vie, et être présent auprès des plus fragiles, des personnes isolées, démunies, malades.

Tout don, aussi modeste soit-il, est précieux. Il manifeste notre reconnaissance et notre attachement à l'action de l'Eglise dans notre diocèse.

Pèlerinages à Ars

Pèlerin d'un jour : un vendredi par mois, nous proposons à ceux qui n'ont pas l'occasion d'aller à Ars et à ceux qui le souhaitent, de se regrouper et d'aller dans ce beau lieu de Miséricorde. Dans une ambiance amicale nous profitons d'un temps de prières, d'adoration, messe, confessions, ou entretien! Départ 9h devant l'église St Georges, retour départ d'Ars entre 15h et 15h15 ! **Prochaine date : vendredi 10 février** (puis 23 mars) Contact: Isabelle Tixier 06 15 40 40 68 ou isatixi@gmail.com;

Eglise Saint-Georges

(paroisse Saint-Jean-Saint-Georges) Quai Fulchiron 69005 Lyon

www.eglisesaintgeorges.org

courriel : secretariatsaintgeorges@gmail.com

Logement des prêtres : Maison Sainte-Blandine 12 bis rue Sala 69002 Lyon 04 72 77 07 90

Recteur : abbé Hugues de MONTJOYE 06 65 23 07 92 abbedemontjoye@gmail.com

Chapelains : abbé Timothée PATTYN 06 60 77 87 19 abbepattyn@gmail.com

abbé Laurent SPRIET 06 14 18 07 61 laurent.spriet@free.fr

Catéchismes, formations pour lycéens, étudiants, jeunes pros, adultes, accompagnement de groupes de foyers, aumôneries de groupes scouts, d'écoles ; sacrements, visites aux malades...

Conseil pastoral : Catherine Beligné, Philippe ou Hélène Brevet, Alix Chataignon, Christophe Curral, Brigitte Horiot, Dominique ou Cécile Larroque, Marie-Hermine de Magneval, Caroline Marois, Bernard Perreau, Olivier Radius, Isabelle Tixier, Thierry Villette.

Conseil économique : Didier Chambefort, Ombeline de Coligny

HORAIRES DES MESSES

(forme extraordinaire du rite romain) :

Dimanche et fêtes :
8h45 (*rite lyonnais*)
10h30 (grand messe)
19h (messe chantée)

Pendant le carême chaque vendredi :
chemin de la croix médité à 18h

Et si vous faisiez une retraite selon les exercices de saint Ignace ?

Exercices spirituels donnés par les Pères de l'Abbaye Saint Joseph à Flavigny, pour hommes du 18 au 23 février et du 27 février au 3 mars. Rens : Abbaye de Clairval, 21150, Flavigny-sur-Ozerain, 03 80 96 22 31. retraites@clairval.com

Exercices spirituels pour dames et jeunes filles avec l'abbé Laffargue, du 4 au 9 mars à Ars-sur-Formans. Rens : Exercices spirituels, 52 place de l'Eglise, 01250 Tossiat, abbe.laffargue@orange.fr . 04 74 51 56 52

Exercices spirituels prêchés par l'abbé Gérard de Servigny, pour hommes et jeunes gens du 19 au 24 février à l'Abbaye Notre Dame de Randol. Rens : Abbé G. de Servigny, Notre Dame des Armées, 10 impasse des Gendarmes, 78000 Versailles, 01 30 83 95 42. <http://www.retraite-st-ignace.net/> courriel : Retraite.st.ignace@wanadoo.fr

Exercices spirituels donnés par les Coopérateurs Paroissiaux du Christ Roi, pour hommes à Chabeuil (26) du 13 au 18 février et du 27 février au 3 mars.

Retraite vocationnel pour jeunes filles du 20 au 25 février à Chabeuil. Rens : www.cpcr.org/fr2

Année 2012 : année Sainte Jehanne d'Arc

Notre Patrie jouit du privilège d'avoir de très grands saints protecteurs au Ciel : la Vierge Marie tout d'abord (spécialement dans le mystère de son Assomption), St Michel Archange ensuite, mais aussi deux jeunes saintes femmes : une petite carmélite (« patronne des missions » et « Docteur de l'Eglise ») et une fille de laboureur de Lorraine, aussi bouleversante et sainte qu'analphabète !

En ce 600^e anniversaire de la naissance de Jehanne, il nous est bon de nous pencher sur sa trajectoire absolument surnaturelle, non pas simplement pour nous émerveiller devant le spectacle de sa vie, ce qui est pourtant nécessaire, mais pour voir en quoi chacun de nous peut prendre Jehanne comme modèle accessible de vie chrétienne. Car Jehanne n'est pas uniquement inimitable ! Ste Thérèse de Lisieux qui admirait profondément Jehanne était justement marquée par la facette profondément imitable de sa vie.

Thérèse a écrit deux « récréations » sur la vie de Jehanne (qui sont en réalité comme des petites pièces de théâtre). Elle a même tenu à jouer le rôle de Jehanne, lors de la représentation qui en fut donnée au sein du Carmel de Lisieux.

En quoi Jehanne a-t-elle inspiré Thérèse et, par voie de conséquence, en quoi peut-elle encore nous éclairer et nous servir de modèle ?

Jehanne vit de la foi théologique. Elle croit ce que Dieu dit, elle croit ce que l'Eglise catholique et romaine enseigne.

Sa voie est toute de confiance et d'abandon, d'obéissance à la volonté de Dieu. Sa mission lui semble trop grande mais, en toutes choses, elle « s'en attend à Notre-Seigneur ».

Elle espère en Dieu. Jehanne est le modèle de la « petite fille Espérance » que Charles Péguy aimera chanter. Elle « espère contre toute espérance », comme Abraham. Jehanne « prend tout en gré », Thérèse verra que « tout est grâce ».

Au jugement de tous, Jehanne est « bonne » c'est-à-dire charitable. Elle aime Jésus et son Eglise. Sans compter. Elle est toujours attentive au bien de son prochain, qu'il fût anglais, bourguignon ou français. Thérèse mettra sur les lèvres de Jehanne ces paroles qui résume son propre idéal de vie de baptisée : « je veux essayer de rendre amour pour amour » à Jésus (cf. la récréation « la mission de Jeanne »).

Jehanne fut victorieuse car elle ne comptait pas sur ses forces mais sur les secours de Dieu, des anges, des saints du Ciel, de « ses voix ». Et jamais elle n'a été déçue. Son humilité a ravi le cœur de Thérèse et elle est une lumière de vie spirituelle pour nous aussi aujourd'hui. « C'est l'humilité de Marie qui attira le Divin Roi ; c'est l'humilité de ta vie, qui Le fait s'abaisser à toi » (cf. la récréation « la mission de Jeanne »).

Jehanne se confessait souvent. Toujours avant les batailles.

Elle communiait aussi le plus souvent possible. L'Eucharistie fut son pain « supersubstantiel » sur la route de ses combats temporels et spirituels. Comme Thérèse, Jehanne aurait voulu communier encore plus souvent !

Jehanne avait « une âme de guerrier » (sic) : elle lutta pour son Roi (pour « le Christ qui est Roi de France »), et pour son « lieu-tenant » sur la terre, le Dauphin. Thérèse aussi recevra cette grâce d'une âme combattante pour sauver ses frères pécheurs de la damnation éternelle. « La belle mission que le Seigneur me confie aujourd'hui, qui est de conserver la Foi de notre chère France et de peupler le Ciel de nombreux élus ! » (cf. la récréation « la mission de Jeanne »). Ce fut la mission de Jehanne et celle de Thérèse. Chacune selon sa vocation, dans son cadre de vie.

Jehanne est vierge consacrée et elle le demeure toute sa vie. Sa chasteté est si forte qu'elle rayonne autour d'elle. Les hommes d'armes du parti français comme ceux de l'ennemi en témoignent à son procès.

Enfin, Jehanne est associée au mystère de la croix. La fin de sa vie est évidemment à mettre en parallèle avec le procès et la Passion de Jésus. Elle est livrée et condamnée injustement. Elle offre sa vie en sacrifice. Elle pardonne à ses bourreaux. Elle remet son esprit entre les mains de son Père en prononçant le doux nom de l'époux de son âme : « Jésus, Jésus ! » Le Cœur de Jésus fut transpercé par une lance ; celui de Jehanne est préservé des flammes et jeté dans la Seine.

Que Jehanne intercède pour notre Patrie et qu'elle nous aide à marcher hardiment à sa suite sur le chemin de la sainteté et de notre vocation particulière quel que soit notre état de vie.

Abbé Laurent Spriet +

Retrouvez les litanies de sainte Jeanne d'Arc sur le site de l'Ile-Bouchard :

<http://www.ilebouchard.com>

Effort communautaire de carême :

Bien répondre ensemble et à haute voix (en récitant ou en chantant selon les messes) aux prières de la messe (y compris le gloria, credo, pater). Les prêtres vous remercient.

FEVRIER 2012 A SAINT-GEORGES

Attention aux horaires de messes de semaine pendant le **mois de février** (vacances scolaires puis retraite des prêtres à Randol)

NB : Initiales du prêtre de permanence de confession : HM, TP, LS

Dimanche	5	Septuagésime	8h45-10h30-19h	Vêpres et Salut à 18h
Lundi	6	Saint Tite, év. et confesseur	8h45-18h30	Adoration et confessions (LS) de 17h30 à 18h30
Mardi	7	Saint Romuald, abbé, Bx Pie IX	8h45-18h30	Adoration et confessions (HM) de 17h30 à 18h30 « les mardis de la foi » : Cours pour adultes à 20h30
Mercredi	8	Saint Jean de Matha, confesseur	6h45-8h-18h30	Adoration et confessions (HM) de 17h30 à 18h30
Jeudi	9	Saint Cyrille d'Alexandrie, év., conf. et docteur	Pas de messe à 6h45 8h45-18h30	Récollecion pour dames de 8h45 à 16h00 Adoration et confessions (HM) de 17h30 à 18h30 Etudiants de 19h30 à 21h00
Vendredi	10	Ste Scholastique, vierge	6h45-8h45-18h30	Journée de retraite à Ars Adoration et confessions (HM) de 17h30 à 18h30
Samedi	11	Apparition de la Ste Vierge à Lourdes	9h (HM)	
Dimanche	12	Dimanche de la Sexagésime	8h45-10h30-19h	Adoration de 18h à 19h (pas de vêpres)
Lundi	13	de la férie	18H30	Adoration et confessions (LS) de 17h30 à 18h30
Mardi	14	de la férie	8H45	St Cyrille et St Méthode (co-patrons de l'Europe)
Mercredi	15	de la férie	18H30	Adoration et confessions (TP) de 17h30 à 18h30
Jeudi	16	de la férie	6H45	
Vendredi	17	de la férie	18H30	Adoration et confessions (TP) de 17h30 à 18h30
Samedi	18	de la Sainte Vierge	9h (TP)	
Dimanche	19	Dimanche de la Quinquagésime	8h45-10h30-19h	Vêpres et Salut à 18h
Lundi	20	de la férie	18h30	Bse Jacinthe Marto (Fatima) Adoration et confessions (LS) de 17h30 à 18h30
Mardi	21	de la férie	8h45 – 18h30	Adoration et confessions (HM) de 17h30 à 18h30
Mercredi	22	CENDRES	6h45-8h45 18h30 (chantée)	Adoration et confessions (HM) de 17h30 à 18h30
Jeudi	23	de la férie, mémoire de St Pierre Damien	Pas de messe à 6h45 8h45 – 18h30	Adoration et confessions (HM) de 17h30 à 18h30
Vendredi	24	de la férie	6h45-8h45-18h30	Chemin de croix à 12h30 (bol de riz à la MSB sur inscription) et 18h
Samedi	25	Saint Matthias	9h (LS)	
Dimanche	26	Premier Dimanche de Carême	8h45-10h30-19h	18h prédication de carême et Salut
Lundi	27	De la férie	6h45 18h30 (abbé Pillot)	Abbés de Montjoye et Spriet en retraite à Randol jusqu'à vendredi
Mardi	28	De la férie, mémoire de St Gabriel de l'Addolorata	Se renseigner	
Mercredi	29	De la férie	8h00	Pas de cours pour lycéens
Jeudi	1 ^{er} mars	De la 1 ^{ère} semaine de Carême	18h30	Adoration et confessions (TP) de 17h30 à 18h30
Vendredi (<i>1^{er} du mois</i>)	2	Des 4 temps de printemps	6h45 – 18h30	Chemin de croix à 12h30 (bol de riz à la MSB sur inscription) et 18h Nuit d'Adoration de 19h30 à 9h
Samedi (<i>1^{er} du mois</i>)	3	Des 4 temps de printemps	9h	
Dimanche	4	Deuxième Dimanche de Carême	8h45-10h30-19h	18h prédication de carême et Salut